



Au programme

SOMMAIRE

Rapport d'activité du S1 2025	1
Travaux en hauteur : l'expertise alerte, le terrain confirme	1
Projet boutique Modulo à Salon et Marseille la Valentine : des travaux à suivre de près	2
Isle d'Abeau : quand le strict minimum remplace la prévention	2
Patrimoine du CSE DOGSE : Les SCI parlons-en.....	2

Rapport d'activité du S1 2025 : Ça donne quoi ?

Sur le Grand Public, le parc mobile repart légèrement à la hausse après plusieurs trimestres négatifs, avec une progression portée quasi exclusivement par Sosh. Le réseau de distribution de la DOGSE reste globalement stable, mais les fragilités persistent, notamment en zones rurales ou la couverture commerciale demeure insuffisante. **Sur les relais de croissance, les résultats restent très faibles** : Maison Protégée Orange ne compte que 97.000 clients (Global Orange France) et seules 3 installations sur 10 sont effectivement installées et facturées. **Coté intervention, la bascule cuivre s'accélère**, tandis que la fibre reste sous tension avec seulement 72,3% des pannes traitées en moins de 48H, en deçà du national. **Sur le marché Entreprises, malgré une hausse des signatures et du closing, les revenus reculent d'environ -5%**, traduisant une difficulté à transformer l'activité commerciale en valeur durable.

Analyse de la CFE-CGC

Pour la CFE-CGC, ces chiffres posent clairement la question de la stratégie déployée. **La reprise du parc mobile repose essentiellement sur des offres à faible valeur**, tandis que les relais de croissance peinent à décoller malgré les investissements et offres promotionnelles. **Sur l'intervention, la transition vers la fibre se fait dans un contexte de forte tension opérationnelle**, avec un niveau de qualité de service fragile. Le marché Entreprise illustre un autre paradoxe : **plus d'activité commerciale, mais moins de chiffre d'affaires**. Dans ce contexte, l'arrivée de REGAIN interroge. La CFE-CGC alerte sur le risque d'une réorganisation supplémentaire qui chercherait des gains organisationnels sans répondre aux enjeux de fond : création de valeur, pilotage de proximité, qualité de service et reconnaissance des métiers. De fait, **REGAIN pourrait amplifier les fragilités révélées par ces indicateurs, au lieu de les corriger**

Rapport Technologia pour risque grave

Travaux en hauteur : l'expertise alerte, le terrain confirme

L'expertise met en évidence des situations de travail dangereuses persistantes, notamment sur les travaux en hauteur. **Des manquements graves ont été observés sur le terrain** : usage d'échelles interdites, travail isolé, défaut de balisage. La pression production/sécurité pousse à des arbitrages risqués, faute de moyens suffisants (PIRL, nacelles).

- ▶ **Les sous-traitants, en particulier de rang 2 sont aujourd'hui plus exposés aux accidents, y compris graves ou mortels**
- ▶ **Les remontées des techniciens existent, mais sont insuffisamment écoutées et prises en compte.**
- ▶ **La sécurité ne peut pas reposer sur la seule responsabilité individuelle.**

Analyse de la CFE-CGC

Le rapport d'expertise **Technologia** confirme les alertes successives des élus, suite à plusieurs accidents, dont le décès d'un salarié sous-traitant de rang 2 à la suite d'une chute au cours de travaux en hauteur : **le risque est systémique, pas individuel**. La sous-traitance, telle qu'organisée aujourd'hui, aggrave l'exposition aux accidents, malgré les dispositifs affichés. La direction n'a pas la capacité de réduire le risque, et ne dispose que de peu de vision sur les conditions de travail des sous-traitants. **Dire que la situation est « maîtrisée au maximum » est contesté par l'expert lui-même**. L'absence de communication et de contrôle direct des sous-traitants de rang 2 crée un angle mort majeur. La peur de « dénigrer » ne doit jamais conduire à faire taire les alertes de sécurité (objectif limité de 10% de VQSE à chaud). Pour la CFE-CGC, la priorité doit être claire : **écouter le terrain et sécuriser avant de produire**. Quand les effets d'une stratégie mettent en péril la santé des personnels, c'est précisément cette stratégie qu'il faut remettre en cause. La CFE-CGC demande la réinternalisation des activités techniques, avec une priorisation sur les sous-traitants de rang 2

Projets boutiques Modulo à Salon et La Valentine : des chantiers à suivre de près

Les projets de mise au concept Modulo des boutiques de **Salon-de-Provence** et **Marseille La Valentine** ont bien été présentés en CSSCT.

Les travaux visent une **modernisation des espaces**, sans lien établi avec une garantie de pérennité commerciale (projets Libellule distincts).

Les boutiques fermeront temporairement (**5 à 6 semaines**), Les salariés seront **repositionnés** pendant les travaux sur les **boutiques voisines**.

Les **frais de déplacement sont pris en charge** et l'aggravation du temps de trajet sera intégrée au temps de travail.

Un accompagnement RH et un suivi CSSCT sont annoncés avant et après travaux.

Analyse de la CFE-CGC

Ces projets relèvent avant tout d'une logique d'image et de merchandising, sans engagement clair sur l'avenir des boutiques. La fermeture temporaire entraîne une baisse d'activité estimée et un report de charge sur les équipes des boutiques voisines. **L'absence de repositionnement fondé sur le volontariat constitue un point de vigilance sociale important.**

La promesse d'un accompagnement individualisé devra être concrètement vérifiée dans les faits, notamment pour les situations particulières. Le suivi CSSCT reste à sécuriser dans la durée, avec un vrai retour d'expérience après réouverture. La demande d'une 3eme visite CSSCT après ouverture est légitime pour évaluer les conditions réelles de travail.

Pour la CFE-CGC, la modernisation n'a de sens que si elle améliore durablement les conditions de travail, sans fragiliser les collectifs.

Isle-d'Abeau : quand le strict minimum remplace la prévention

Le projet prévoit le regroupement des équipes du bâtiment SH vers le bâtiment Platine, avec libération partielle du site. Un audit d'accessibilité Accès métrie a identifié 40 obstacles, avec des travaux possibles et chiffrés à 67 860 € HT, sans dérogation réglementaire.

La Direction a toutefois fait le choix de ne pas engager l'ensemble de ces travaux, se limitant au strict cadre réglementaire.

Le bâtiment Platine présente une accessibilité partielle, notamment au R+1, constituant une régression par rapport au bâtiment SH.

La Direction justifie ce choix par l'absence de situation individuelle nécessitant des adaptations immédiates.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC reste vigilante et s'oppose au projet en l'état. Lors du CSE, la CFE-CGC a porté 4 résolutions concrètes pour défendre les conditions de travail, l'accessibilité, la sécurité, le confort thermique et la qualité de vie au travail des salariés concernés par le regroupement vers le bâtiment platine à l'Isle d'Abeau.

Nos élus ont alerté sur :

- ▶ Une régression de l'accessibilité, pourtant évitable au regard du rapport Accémtrie
- ▶ Du risque lié au stationnement et aux cheminements sans calendrier ferme
- ▶ Des conditions thermiques dégradées, liées à une isolation insuffisante
- ▶ La suppression injustifiée d'un espace de convivialité, fortement apprécié des salariés

Face à une stratégie immobilière principalement guidée par la réduction des couts, sans engagements clairs ni financements planifiés pour améliorer durablement les conditions de travail, la CFE-CGC a voté contre ce projet et refuse de cautionner une dégradation des conditions de travail.

La CFE-CGC continuera d'exiger des aménagements ambitieux, anticipés et respectueux des salariés, et un suivi strict en CSE et en CSSCT

Patrimoine du CSE DOGSE : les SCI parlons-en

Le CE a investi, il y a quelques années, dans des parts de SCI afin de permettre aux salariés d'accéder à des villages vacances à moindre cout. La vente de ces parts reviendrait à céder cet investissement et à récupérer des fonds. A l'initiative du bureau du CSEE, cette vente, faute de garanties claires et documentées sur l'affectation et la redistribution des sommes issues de cette cession. La CFE-CGC a toujours milité pour une transparence totale sur la gestion des ASC et une redistribution directe et équitable pour les salariés.



Vos représentants

Safa Gragueb-chatti	Sahra Benabas
Jonathan Diaz	Philippe Drouet
Malika Bekhouche	Sylviane Garcia
Younesse Bouzahzah	Thomas Ambert
Khadija Benali	Nadège Poët
Pascal Biny	Florence Ollagon

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaire CFECGC

